Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

initiation decremenghemente percentiere

## **Veuillez lire attentivement ce document**

Ce document contient 5 Parties. La Partie A est une reconnaissance et une acceptation des risques. La Partie B est un consentement à l'assistance médicale. La Partie C est un consentement et une reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et ses associations provinciales membres, y compris le CCUMS et le BCIS pour les inscrit.e.s nommé.es par WPC à titre de Participant.e.s assujetti.es au CCUMS. La Partie D est un consentement à l'utilisation de l'image et des attributs personnels. La Partie E est un consentement à l'utilisation des renseignements personnels.

Ce document contient des consentements qui doivent être signés avant toute participation à une activité sanctionnée ou organisée par WPC, ses sections provinciales ou territoriales ou ses clubs de water-polo enregistrés. Toutes les parties doivent être complétées afin d'être en règle.

#### Identification

En tant que participant.e/inscrit.e ou au nom Polo Canada, d'une section provinciale ou (nom du participant/inscrit)			
OU			
	(no	m du parent ou	tuteur légal
d'un participant/inscrit mineur), à titre de participant/inscrit mineur), reconnaît et m'e	<u> </u>	(nom ivantes.	du

#### **Définitions**

- 1. « Activité ou Activités » signifie toute activité en personne ou virtuelle telle que des événements, camps d'entraînement, programmes, compétitions, entraînements physiques, réalisée ou conduite dans l'eau ou à l'extérieur de l'eau et reconnue, organisée ou sanctionnée par WPC, ses sections provinciales ou territoriales ou ses clubs de water-polo enregistrés.
- 2. « Athlète de l'Équipe nationale » signifie tout membre de l'Équipe nationale seniore ou d'une équipe nationale de groupe d'âge.
- 3. « Blessure ou problème de santé » signifie toute blessure, problème de santé ou maladie diagnostiquée par un professionnel de la santé incluant les problèmes de santé mentale.
- 4. « Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS) » signifie le service indépendant mis sur pied par le CRDSC qui chapeaute le travail du commissaire à l'éthique dans le sport, dans le respect des politiques et procédures de ce Bureau.
- 5. « CCUMS » signifie le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport.
- **6. « Club ou Clubs de water-polo »** signifie un club de water-polo enregistré auprès de WPC ou d'une section provinciale ou territoriale.
- 7. « CRDSC » signifie le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.
- 8. « Eau » signifie toute piscine intérieure ou extérieure, un bassin d'eau naturel ou artificiel utilisé pour le water-polo.
- 9. « Entente » signifie le présent document comprenant les Parties A, B, C, D et E.
- 10. « Mineur.e » signifie participant.e/inscrit.e mineur.e prévu aux présentes.
  - « Organisation » signifie collectivement, WPC, les sections provinciales ou territoriales, les

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

Clubs de water-polo enregistrés ainsi que leurs entraîneurs, administrateurs, dirigeants, membres de comités, membres, employés, bénévoles, participants, agents et représentants.

- 11. « Participant.e/inscrit.e » signifie toutes les personnes ayant appliquées pour s'enregistrer à WPC et qui ont été acceptées en tant que participant ou inscrit par WPC : athlètes, entraîneurs, officiels, clubs, bénévoles (incluant les personnes qui ont été nommées ou élues à un poste bénévole au sein d'une section provinciale ou territoriale ou en tant que représentant national ou international de WPC).
- 12. « Section provinciale ou territoriale ("SPT") » aussi connue et identifiée comme une organisation de sport provinciale ou territoriale (OPTS), signifie toute entité constituée en personne morale afin de promouvoir le water-polo dans une province ou un territoire canadien, pourvu que chaque province ou territoire ne soit représenté que comme une seule section, tel que déterminé par le conseil d'administration.

polo et aux act	cipant.e/inscrit.e ou parent ou tuteur légal d'un.e participant.e/inscrit.e mineur.e en water- ivités de l'organisation, la personne soussignée reconnaît et accepte, le cas échéant,
les conditions	et modalités prévues aux Parties A, B, C, D et E du présent document.
	JE SUIS D'ACCORD

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

#### Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Veuillez noter que pour être accepté comme inscrit.e ou participant.e à des activités et des événements organisés par WPC, vous devez pleinement consentir à la partie A. Cette section s'applique à tou.te.s les inscrit.e.s.

- 1. Je ou mon enfant mineur participe de plein gré au water-polo ainsi qu'aux activités de l'Organisation. En contrepartie de ma participation ou celle mon enfant mineur au water-polo et aux activités de l'Organisation, je reconnais par les présentes, que je suis au courant et j'accepte les risques, dangers et aléas inhérents et associés ou reliés au water-polo ainsi qu'à toutes les activités de l'Organisation, y compris les blessures ou problèmes de santé qui peuvent être graves voire mortels. Les risques, dangers et aléas incluent, entre autres, les blessures ou problèmes de santé occasionnés par :
  - a. le fait d'exercer et d'étirer différents groupes musculaires, les séances d'entraînement cardio-vasculaire exténuantes dans l'eau ou à l'extérieur de l'eau.
  - b. L'effort physique intense, le contact physique dans l'eau ou à l'extérieur de l'eau;
  - c. Le fait de glisser ou tomber sur le sol ou le plancher en raison de surfaces inégales, glissantes ou irrégulières incluant notamment le bord de la piscine, les vestiaires ou autres espaces physiques au centre aquatique et dans toutes installations sur ou entourant les sites d'eau libre.
  - d. Le contact, la collision ou la frappe par un ballon ou un équipement de water-polo, d'autres personnes ou autres équipements aquatiques ou de piscines similaires.
  - e. Le fait de jouer ou de pratiquer le water-polo sans avoir les habiletés nécessaires et dans les sections désignées.
  - f. L'utilisation incorrecte d'une pièce d'équipement de water-polo ou la défaillance mécanique d'une pièce d'équipement.
  - g. Les risques de commotions cérébrales et les symptômes aggravants qui en découlent.
  - h. Les lésions médullaires qui peuvent entrainer une paralysie à vie.
  - Les voyages à destination et en provenance des compétitions et des événements non compétitifs qui y sont associés et qui font partie intégrante des activités de l'Organisation.
  - j. Les sources infectieuses comme la COVID-19 telles que définies par les autorités de santé publique municipales, provinciales ou fédérale pertinentes.
  - k. Les conditions climatiques extrêmes pouvant entrainer coups de chaleur, insolation ou le foudroiement.
  - La survenue d'un événement de force majeure imprévisible et irrésistible.

JE SUIS D'ACCORI
------------------

- 2. De plus, je suis au courant que :
  - a. Les blessures ou problèmes de santé subis peuvent être sévères et même fatals.
  - b. Je peux ou mon enfant mineur peut ressentir de l'anxiété durant les activités de l'Organisation.
  - c. Le respect de toutes les règles de participation établies diminue les risques de blessures ou de problèmes de santé pour moi ou mon enfant mineur.
  - d. La fatigue augmente les risques de blessures ou de problèmes de santé.

Formulaires de consentement et de reconnaissance pour les participant.e.s de Water Polo Canada
Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques
Partie B: Consentement à l'assistance médicale
Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections provinciales ou territoriales (SPT)
Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels
Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels
JE SUIS D'ACCORD  3. En contrepartie de ma participation, ou de celle de mon enfant mineur, autorisée par l'Organisation, je confirme que je n'ai pas été informé par mon médecin d'une limite ou d'un empêchement à ma/sa participation aux activités de l'Organisation, en raison de mon/son état
physique.  JE CONFIRME QUE C'EST LA VÉRITÉ

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

#### Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Veuillez noter que pour être accepté comme inscrit.e ou participant.e à des activités et des événements organisés par WPC, vous devez pleinement consentir à la partie B. Cette section s'applique à tou.te.s les inscrit.e.s.

#### Assistance médicale

En cas de blessure ou problème de santé, j'autorise, par la présente, l'Organisation à obtenir tous
les traitements médicaux sur place requis par mon état, ou celui de mon enfant mineur, incluant le
transport par ambulance ou par autre moyen, vers un centre hospitalier.

JE CONSENS À L'AIDE MÉDICALE
OF COMOPINO A FAIRE MEDICALE

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

# Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections provinciales ou territoriales (SPT)

Water Polo Canada et ses sections provinciales et territoriales se sont engagées à mettre en œuvre les meilleures pratiques et procédures pour assurer un sport sécuritaire pour tou.te.s les participant.e.s À cet effet, tou.te.s les participant.e.s/inscrit.e.s de WPC acceptent de respecter ce qui suit :

## 1. Reconnaissance des politiques de WPC et des SPT

Veuillez noter que pour être accepté comme inscrit.e, vous devez pleinement consentir à la partie C, sauf pour la section qui s'applique exclusivement aux inscrit.e.s. qualifié.e.s par WPC de participant.e.s aussujetti.e.s au CCUMS. Tou.te.s les inscrit.e.s. doivent consentir à la section 1.

Maintenir les athlètes, entraîneurs, officiels, employés et bénévoles en sécurité et engagés dans un environnement plaisant et inclusif est un but commun de WPC et de ses SPT. Afin de travailler activement à l'atteinte de ce but commun, WPC et ses SPT mettent en œuvre des <u>politiques</u> et normes de conduite qui doivent être suivis par tous les participant.e.s/inscrit.e.s afin qu'ils ou elles demeurent en règle. Au moment de l'inscription avec WPC, WPC requiert que tou.te.s les participant.e.s/inscrit.e.s reconnaissent qu'ils ou elles sont au courant, ont eu l'occasion de réviser et de se conformer aux <u>politiques</u> de sport sécuritaire et normes de conduite élaborées par WPC ou leur SPT.

politiques de sport securitaire et normes de conduite elaborees par WPC ou leur SP1.
JE SUIS D'ACCORD
Dans le cadre de l'engagement de WPC envers un sport sécuritaire et le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (« CCUMS »), WPC maintiendra un registre public consultable qui fera le suivi des infractions au CCUMS, aux politiques de WPC et des mesures disciplinaires imposées aux inscrit.e.s ainsi que de leur inadmissibilité à participer au sport. Les inscrit.e.s acceptent comme condition de leur inscription que des données à leur sujet, incluant leur nom, le nom de leur club, la raison et la durée des mesures disciplinaires, soient divulguées et conservées dans ce registre <sup>1</sup> .
JE SUIS D'ACCORD

WPC requiert également que tou.te.s les participant.e.s/inscrit.e.s reconnaissent qu'ils ou elles sont au courant, ont eu l'occasion de réviser et de se conformer à toutes les autres <u>politiques</u> de WPC ou de leur SPT.

JE SUIS D'ACCORI
------------------

#### 2. Participant.e.s assujetti.e.s au CCUMS

Cette section ne s'applique qu'aux inscrit.e.s identifié.e.s de temps à autre par WPC comme participant.e.s assujetti.e.s au CCUMS. Après avoir signé l'entente sur le BCIS, WPC avisera les inscrit.e.s nommé.e.s par WPC à titre de Participant.e.s assujetti.e.s au CCUMS. Si c'est votre cas, vous consentez à ce qui suit :

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

Uniquement pour les inscrit.e.s défini.e.s comme Participant.e.s assujetti.e.s au CCUMS, tel que le déterminera WPC quand elle deviendra signataire de l'entente sur le BCIS, le CCUMS s'applique à ces personnes, et toute plainte de maltraitance les impliquant sera adressée au BCIS. Les codes de conduites ou politiques de WPC et de ses sections provinciales et territoriales relatives à la sécurité dans le sport ne s'appliquent pas aux plaintes découlant de l'application du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (« CCUMS »); ces plaintes seront adressées au Bureau du commissaire à l'intégrité dans le sport (BCIS). Toutes les démarches requises pour l'administration et l'application du CCUMS seront abordées en vertu des politiques et procédures du BCIS ou de la direction des sanctions et dénouements, le cas échéant. Les renseignements sur le BCIS sont disponibles à l'adresse <a href="https://commissaireintegritesport.ca/">https://commissaireintegritesport.ca/</a>.

Si je suis nommé.e à titre de Participant.e assujetti.e au CCUMS, je consens (en mon nom / au nom de mon enfant dans le cas d'un tuteur légal) à être assujetti.e au Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (le « CCUMS ») (https://commissaireintegritesport.ca/ccums) et aux processus qui découlent de son administration et de son application. L'objectif du CCUMS consiste à promouvoir une culture du sport respectueuse qui offre des expériences sportives de qualité, inclusives, accueillantes et sécuritaires. Plus précisément, je (en mon nom / au nom de mon enfant dans le cas d'un tuteur légal) consens à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de mes renseignements personnels en lien avec l'administration et l'application du CCUMS tel que détaillé plus amplement dans le document suivant : Consentement complet (https://commissaireintegritesport.ca/files/Consentement complet BCIS.pdf).

	JE SUIS D'ACCORD
--	------------------

<sup>1</sup> La divulgation de l'information au sujet des participant.e.s/inscrit.e.s est sujette à changement de temps à autre afin de se conformer aux exigences du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (« CCUMS »).

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

#### Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Veuillez noter que pour être accepté comme inscrit.e ou participant.e à des activités et des événements organisés par WPC, ainsi qu'à des activités associées aux programmes de haute performance de WPC (centres de développement régionaux, équipes nationales de groupes d'âge, équipes nationales seniores, etc.) vous devez pleinement consentir à la partie D. Cette section s'applique à tou.te.s les inscrit.e.s.

## Libération de photo/vidéo/attributs personnels

Dans le cadre des efforts de WPC et des SPT visant à assurer la croissance du water-polo au Canada. WPC et les SPT fournissent des nouvelles et mises à jour sur leur site internet, sur les médias sociaux ou dans leurs publications ou outils promotionnels. Cela inclut aussi les divers forums à la disposition de WPC et de ses sections provinciales et territoriales présentement ou à l'avenir. Dans le cadre de mon inscription ou l'inscription d'enfant mineur, j'autorise par la présente, WPC et ses SPT à diffuser et à utiliser mon nom/le nom de mon enfant, la ressemblance, la photographie, l'image, le croquis, la voix, l'image et/ou la voix enregistrée sur vidéo, la voix diffusée à la radio, la signature, l'endossement et la fiche de performance (ci-après appelés « identifiants personnels ») de ma personne ou de mon enfant, à des fins promotionnelles, y compris le droit de reproduire, utiliser, modifier, montrer, afficher, diffuser et créer des œuvres dérivées de photos ou d'image filmées de ma personne, ou de mes enfants, à utiliser en lien avec les activités de WPC et de ses sections provinciales et territoriales à des fins de promotion et de description de programmes et d'événements sans compensation financière ou toute autre considération. Je comprends et accepte que ces éléments utilisés seront la propriété de WPC et ne seront pas retournés. Veuillez noter que si vous voulez participer à des événements organisés par WPC ou à des activités associées aux programmes de haute performance de WPC (centres de développement régionaux, équipes nationales par groupes d'âge, équipes nationales seniores, etc.), vous devez consentir à cette section.

JE CONSENS À L'UTILISATION DE MON IMAGE ET DE MES ATTRIBUTS PERSONNELS OU CEUX DE MON ENFANT
JE NE CONSENS PAS À L'UTILISATION DE MON IMAGE ET DE MES ATTRIBUTS PERSONNELS OU CEUX DE MON ENFANT

#### Note pour les athlètes de l'équipe nationale SEULEMENT

En plus des consentements précisés dans ce formulaire, tous les athlètes de l'Équipe nationale doivent respecter chacune des obligations précisées dans l'Entente de l'athlète.

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

## Partie E: Consentement à l'utilisation des renseignements personnels Cette section s'applique à tou.te.s les inscrit.e.s. Veuillez noter que si vous faites partie de l'équipe nationale ou que vous êtes un.e Participant.e assujetti.e au CCUMS, vous devez consentir pleinement à la partie E.

Par la présente, je comprends que tout renseignement recueilli par Water Polo Canada qui me concerne et qui permet de m'identifier constitue un renseignement personnel qui fera partie intégrante d'un dossier à mon nom détenu au Canada et géré par RAMPInterActive® pour le compte de Water Polo Canada.

Je comprends par ailleurs que Water Polo Canada ne peut garantir que les données transitant par RAMPInterActive® ne seront pas consultées ou autrement utilisées par les autorités gouvernementales ou les forces de l'ordre du Canada. Par conséquent, Water Polo Canada ne pourra être tenue responsable de l'usage que peuvent en faire les autorités gouvernementales ou les forces de l'ordre, ces données étant soumises à leur législation, laquelle législation peut être différente et offrir moins de protection que la législation provinciale.

Je comprends qu'il me sera possible d'accéder à mon dossier en contactant le Gestionnaire du développement du sport de Water Polo Canada, Rebekka Steenkamer (<a href="mailto:rsteenkamer@waterpolo.ca">rsteenkamer@waterpolo.ca</a>).

Je comprends également que ce dossier a pour objet l'affiliation sportive à Water Polo Canada et que les renseignements personnels qui s'y trouvent ne seront utilisés que pour les fins pertinentes d'offrir et de promouvoir les services pour et au nom de Water Polo Canada et seront détruites aussitôt l'objet du dossier réalisé.

Je consens par ailleurs à ce que mes renseignements personnels puissent être communiqués ou divulgués à des tiers étant parties à une entente avec Water Polo Canada, dont notamment, mais non limitativement à toute organisation affiliée avec Water Polo Canada ainsi que toutes les organisations nationales ou internationales de sport (pour connaître la liste de ces organisations, veuillez contacter WPC).

Si WPC déclare ma participation assujettie au CCUMS, j'accepte aussi que WCP partage avec le BCIS au besoin mes données personnelles pour la mise en œuvre du CCUSM.

#### Note pour les athlètes de l'équipe nationale

En tant que membre de l'équipe nationale de Water Polo Canada et signataire de l'Entente de l'athlète, j'accepte que mes renseignements personnels soient utilisés à des fins de prospection commerciale ou philanthropique. Je consens également à ce que mes renseignements personnels puissent être communiqués ou divulgués à des tiers, dont notamment, mais non limitativement à Toute organisation affiliée avec Water Polo Canada ainsi que toutes les organisations nationales ou internationales de sport (pour connaître la liste de ces organisations, veuillez contacter Water Polo Canada)

<u>Veuillez cocher votre choix</u>	
Je <b>consens</b> à ce que mes renseignements personnels puissent être c	ommuniqués ou divulgués
à des tiers, y compris au BCIS, si ma participation est assujettie au C	CUMS, ainsi, entre autres
qu'à toute organisation affiliée avec Water Polo Canada ou à toutes le	s organisations nationales
ou internationales de sport (pour connaître la liste de ces organisations	s, veuillez contacter WPC)

	Formulaires de consentement et de reconnaissance pour les participant.e.s de Water Polo Canada
	Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques
	Partie B: Consentement à l'assistance médicale
	Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections
	provinciales ou territoriales (SPT)
	Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels
	Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels
	Je ne consens pas à ce que mes renseignements personnels puissent être communiqués ou divulgués à des tiers, ainsi, entre autres, qu'à toute organisation affiliée avec Water Polo Canada ou à toutes les organisations nationales ou internationales de sport (pour connaître la liste de ces organisations, veuillez contacter WPC). Ce refus de consentement ne s'applique pas au BCIS si ma participation est assujettie au CCUMS ou si je suis une ou un athlète d'une Équipe nationale.
1	Veuillez cocher votre choix
	J'accepte que mes renseignements personnels soient utilisés par Water Polo Canada à des fins de prospection commerciale ou philanthropique.  OU
	Sauf pour le consentement accordé à la partie D ou si je suis une ou un athlète de l'équipe nationale, je <b>refuse</b> que mes renseignements personnels soient utilisés à des fins de prospection commerciale ou philanthropique et demande que lesdits renseignements soient retranchés de la base de données.

Partie A: Reconnaissance et acceptation des risques

Partie B: Consentement à l'assistance médicale

Partie C: Consentement et reconnaissance des politiques de Water Polo Canada (WPC) et de ses sections

provinciales ou territoriales (SPT)

Partie D: Consentement à l'utilisation de l'image et attributs personnels

Partie E : Consentement à l'utilisation des renseignements personnels

Si vous choisissez de **ne pas consentir aux accords obligatoires inclus dans les parties de ce formulaire,** vous mettrez fin à votre affiliation à WPC en suivant le processus décrit dans votre entente particulière d'affiliation ou d'inscription à WPC; néanmoins, les participant.e.s assujetti.e.s au CCUMS continueront d'y être assujetti.e.s, ainsi qu'à l'administration et l'application de ce Code pour toute question soulevée lors de leur participation ou inscription à WPC.

## Reconnaissance et signature

J'ai lu cette Entente et en la signant, j'accepte d'y être lié et que mes héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs et représentants y soient également liés et qu'elle soit de force obligatoire. Si cette Entente est signée de manière électronique, je, à titre de signataire, reconnais que la signature électronique constitue ma signature officielle et que je suis la personne ayant rempli ce formulaire.

Pour le ou la participant.e/inscrit.e mineur.e		
Nom du ou de la participant.e/inscrit.e mineur.e:		Date de naissance :
Nom du parent ou tuteur (lettres moulées) :		
Signature du parent ou tuteur :		
Signé à (municipalité) :		
Pour le ou la participant.e/inscrit.e adulte		
Nom :		
Signature:		
Signé à (municipalité) :	le (date) :	